

EVALUATION PERSONNALISEE POUR LE STATUT DE QUASI-RESIDENT

Vous trouverez, ci-après, huit check-lists qui vous permettront de rassembler tous les documents nécessaires pour évaluer votre situation fiscale. Veuillez noter que le résultat de notre analyse sera relatif aux documents fournis le jour de l'évaluation.

Pour le jour du rendez-vous, merci de bien vouloir classer les documents dans l'ordre d'apparition de la check-list correspondant à votre situation personnelle.

IMPORTANT !!!

LA SEULE ET UNIQUE CONDITION QUI VOUS PERMET D'OBTENIR LE STATUT DE QUASI-RESIDENT EST D'AVOIR AU MOINS 90% DE REVENUS SUISSES SUR L'ANNEE FISCALE.

Un tableau Excel est disponible sur le site internet de l'Etat de Genève afin que vous puissiez déterminer votre éligibilité :
<http://www.ge.ch/>

SERVICES ET TARIFS

Evaluation personnalisée dans nos bureaux

Rendez-vous (maximum 30 min.) avec un fiscaliste munis de tous vos documents. Les horaires s'étendent de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Du 1^{er} février au 31 mars, les plages horaires suivantes sont majorées de CHF 10.- :

8h30, 9h00, 11h30, 12h00, 13h30, 14h00, 17h00 et 17h30

Honoraires à régler au comptant le jour du rendez-vous

- CHF 60.- célibataire / sans bien immobilier (avec ou sans enfant)
- CHF 80.- célibataire / avec un bien immobilier (avec ou sans enfant)
- CHF 80.- marié / sans bien immobilier (avec ou sans enfant)
- CHF 90.- marié / avec un bien immobilier (avec ou sans enfant)
- CHF 20.- pour chaque bien immobilier supplémentaire
- CHF 20.- si le/la conjoint(e) exerce une activité indépendante
- CHF 20.- si le/la conjoint(e) travaille dans un autre canton

- **CHF 50.- FORFAITAIRES SI VOUS N'ETES PAS ELIGIBLE**

Cyber évaluation personnalisée (après validation d'un fiscaliste)

Vous nous faites parvenir vos documents en un seul fichier PDF. A la réception du paiement des honoraires, nous vous envoyons par email le résultat et vous proposons un entretien téléphonique avec un fiscaliste si besoin.

Honoraires à régler par virement bancaire avant la communication du résultat

- CHF 80.- célibataire / sans bien immobilier (avec ou sans enfant)
- CHF 100.- célibataire / avec un bien immobilier (avec ou sans enfant)
- CHF 100.- marié / sans bien immobilier (avec ou sans enfant)
- CHF 120.- marié / avec un bien immobilier (avec ou sans enfant)
- CHF 20.- pour chaque bien immobilier supplémentaire
- CHF 20.- si le/la conjoint(e) exerce une activité indépendante
- CHF 20.- si le/la conjoint(e) travaille dans un autre canton

- **CHF 50.- FORFAITAIRES SI VOUS N'ETES PAS ELIGIBLE**



Route des Jeunes 49, 1227 Carouge (GE)



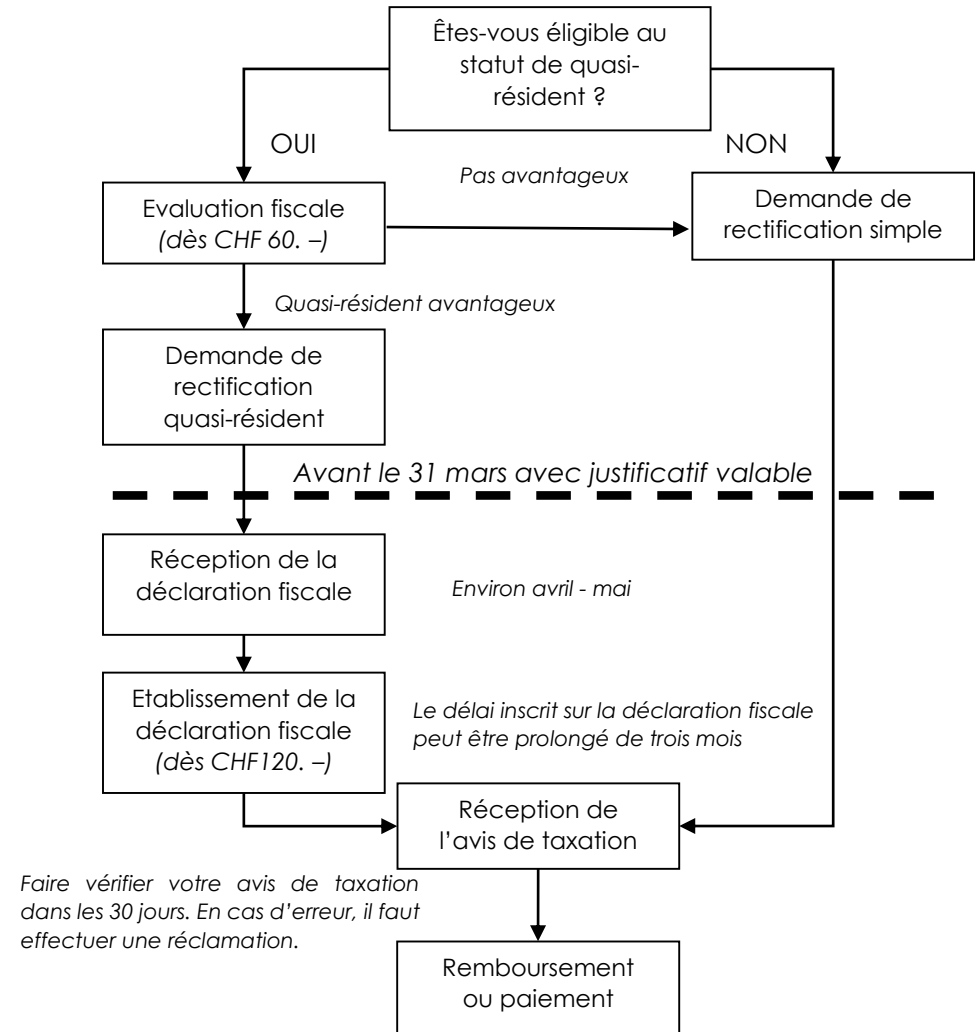
+41 22 508 74 01



info@quasi-resident.ch
www.quasi-resident.ch

REFERENCES CHECK-LIST

1. Célibataire – sans bien immobilier – sans enfant(s)
2. Célibataire – sans bien immobilier – avec enfant(s)
3. Célibataire – avec bien immobilier – sans enfant(s)
4. Célibataire – avec bien immobilier – avec enfant(s)
5. Marié – sans bien immobilier – sans enfant(s)
6. Marié – sans bien immobilier – avec enfant(s)
7. Marié – avec bien immobilier – sans enfant(s)
8. Marié – avec bien immobilier – avec enfant(s)



DOCUMENTS

1. **Demande de rectification originale** (document important à ne pas oublier !)
2. Certificat de salaire du contribuable
3. Attestation quittance du contribuable
4. 3ème pilier A du contribuable et/ou rachat de 2ème pilier
5. Frais bancaires (comptes bancaires suisses et/ou étrangers)
6. Autres revenus / Chômage / Loyers encaissés (Attestation et/ou justificatif)
7. Cotisation assurance vie et 3ème pilier B (primes versées - France - Suisse)
8. Assurance maladie (primes CMU/Lamal/complémentaire(s))
9. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie
10. Frais de formation/perfectionnement

Pour les frais bancaires et les frais médicaux à votre charge, nous vous remercions de bien vouloir effectuer un calcul total des montants à l'aide du tableau en annexe.

RENSEIGNEMENTS & JUSTIFICATIFS

- Si vous êtes divorcés, percevez-vous ou versez-vous des pensions ?
Si oui, quel montant ? (jugement de divorce)

DOCUMENTS INUTILES (A NE PAS NOUS TRANSMETTRE)

Fiches de paie mensuelles, tickets de transports publics, tickets de péages, relevé bancaire de toute l'année, copie du permis de travail ou passeport, facture d'une place de parking, impression internet de votre itinéraire, certificat du 2ème pilier.

DOCUMENTS

1. **Demande de rectification originale** (document important à ne pas oublier !)
2. Certificat de salaire du contribuable
3. Attestation quittance du contribuable
4. 3ème pilier A du contribuable et/ou rachat de 2ème pilier
5. Frais bancaires (comptes bancaires suisses et/ou étrangers)
6. Autres revenus / Chômage / Loyers encaissés (Attestation et/ou justificatif)
7. Cotisation assurance vie et 3ème pilier B (primes versées - France - Suisse)
8. Assurance maladie (primes CMU/Lamal/complémentaire(s), enfants y.c.)
9. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie
10. Frais de garde (factures ou justificatifs)
11. Frais de formation/perfectionnement

Pour les frais bancaires, les frais médicaux à votre charge et les frais de garde, nous vous remercions de bien vouloir effectuer un calcul total des montants à l'aide du tableau en annexe.

RENSEIGNEMENTS & JUSTIFICATIFS

- Si vous êtes divorcé, percevez-vous ou versez-vous des pensions ?
Si oui, quel montant ? (jugement de divorce)
Sinon, avez-vous une garde alternée ou êtes-vous une famille monoparentale ?
- Si vous êtes en concubinage, votre revenu est-il supérieur à celui de votre concubin ?
Si oui, joindre le justificatif (certificat du revenu annuel).
- Enfant(s) majeur(s) sont-ils en étude au 31 décembre ?
Si oui, joindre le justificatif.

DOCUMENTS INUTILES (A NE PAS NOUS TRANSMETTRE)

Fiches de paie mensuelles, tickets de transports publics, tickets de péages, relevé bancaire de toute l'année, copie du permis de travail ou passeport, facture d'une place de parking, impression internet de votre itinéraire, certificat du 2ème pilier.

DOCUMENTS

1. **Demande de rectification originale** (document important à ne pas oublier !)
2. Certificat de salaire du contribuable
3. Attestation quittance du contribuable
4. 3ème pilier A du contribuable et/ou rachat de 2ème pilier
5. Frais bancaires (comptes bancaires suisses et/ou étrangers)
6. Taxe d'habitation recto-verso (valeur locative brute)
7. Taxes foncières, charges de copropriété, assurance multirisque habitation
8. Factures d'entretien de vos biens immobiliers
9. Intérêts d'emprunt (Attestation récapitulative pour l'année concernée, tableau d'amortissement non admis par l'Administration fiscale cantonale)
10. Autres revenus / Chômage / Loyers encaissés (Attestation et/ou justificatif)
11. Cotisation assurance vie et 3ème pilier B (primes versées - France - Suisse)
12. Assurance maladie (primes CMU/Lamal/complémentaire(s))
13. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie
14. Frais de formation/perfectionnement

Pour les frais bancaires, les frais médicaux à votre charge et les frais d'entretien, nous vous remercions de bien vouloir effectuer un calcul total des montants à l'aide du tableau en annexe.

RENSEIGNEMENTS & JUSTIFICATIFS

- Année de construction et date d'occupation de votre bien immobilier ?
- Si vous êtes divorcé, percevez-vous ou versez-vous une pension ?
Si oui, quel montant ? (jugement de divorce)
Si non, avez-vous une garde alternée ou êtes-vous une famille monoparentale ?

DOCUMENTS INUTILES (A NE PAS NOUS TRANSMETTRE)

Fiches de paie mensuelles, tickets de transports publics, tickets de péages, relevé bancaire de toute l'année, copie du permis de travail ou passeport, facture d'une place de parking, impression internet de votre itinéraire, certificat du 2ème pilier.

DOCUMENTS

1. **Demande de rectification originale** (document important à ne pas oublier !)
2. Certificat de salaire du contribuable
3. Attestation quittance du contribuable
4. 3ème pilier A du contribuable et/ou rachat de 2ème pilier
5. Frais bancaires (comptes bancaires suisses et/ou étrangers)
6. Taxe d'habitation recto-verso (valeur locative brute)
7. Taxes foncières, charges de copropriété, assurance multirisque habitation
8. Factures d'entretien de vos biens immobiliers
9. Intérêts d'emprunt (Attestation récapitulative pour l'année concernée, tableau d'amortissement non admis par l'Administration fiscale cantonale)
10. Autres revenus / Chômage / Loyers encaissés (Attestation et/ou justificatif)
11. Cotisation assurance vie et 3ème pilier B (primes versées - France - Suisse)
12. Assurance maladie (primes CMU/Lamal/complémentaire, enfants y.c.)
13. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie
14. Frais de garde (factures ou justificatifs)
15. Frais de formation/perfectionnement

Pour les frais bancaires, les frais médicaux à votre charge, les frais d'entretien et les frais de garde, nous vous remercions de bien vouloir effectuer un calcul total des montants à l'aide du tableau en annexe.

RENSEIGNEMENTS & JUSTIFICATIFS

- Si vous êtes divorcé, percevez-vous ou versez-vous des pensions ?
Si oui, quel montant ? (jugement de divorce)
Si non, avez-vous une garde alternée ou êtes-vous une famille monoparentale ?
- Si vous êtes en concubinage, votre revenu est-il supérieur à celui de votre concubin ?
Si oui, joindre le justificatif (certificat du revenu annuel)
- Enfant(s) majeur(s) sont-ils en étude au 31 décembre ?
Si oui, joindre le justificatif.

DOCUMENTS INUTILES (A NE PAS NOUS TRANSMETTRE)

Fiches de paie mensuelles, tickets de transports publics, tickets de péages, relevé bancaire de toute l'année, copie du permis de travail ou passeport, facture d'une place de parking, impression internet de votre itinéraire, certificat du 2ème pilier.

DOCUMENTS

1. **Demande de rectification originale** (document important à ne pas oublier !)
2. Certificat de salaire du contribuable et du conjoint*
3. Attestation quittance du contribuable et du conjoint
4. 3ème pilier A et/ou rachat de 2ème pilier du contribuable et du conjoint
5. Frais bancaires (comptes bancaires suisses et/ou étrangers)
6. Autres revenus / Chômage / Loyers encaissés (Attestation et/ou justificatif)
7. Cotisation assurance vie et 3ème pilier B (primes versées - France - Suisse)
8. Assurance maladie (primes CMU/Lamal/complémentaire(s))
9. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie
10. Frais de formation/perfectionnement

Pour les frais bancaires et les frais médicaux à votre charge, nous vous remercions de bien vouloir effectuer un calcul total des montants à l'aide du tableau en annexe.

RENSEIGNEMENTS & JUSTIFICATIFS

- *Est-ce que l'un des deux époux travaille en France ?
Si oui, il faut nous transmettre le document où figure le salaire brut annuel
- Si vous êtes divorcé et remarié, percevez-vous ou versez-vous des pensions ?
Si oui, quel montant ? (jugement de divorce)

DOCUMENTS INUTILES (A NE PAS NOUS TRANSMETTRE)

Fiches de paie mensuelles, tickets de transports publics, tickets de péages, relevé bancaire de toute l'année, copie du permis de travail ou passeport, facture d'une place de parking, impression internet de votre itinéraire, certificat du 2ème pilier.

DOCUMENTS

1. **Demande de rectification originale** (document important à ne pas oublier !)
2. Certificat de salaire du contribuable et du conjoint*
3. Attestation quittance du contribuable et du conjoint
4. 3ème pilier A et/ou rachat de 2ème pilier du contribuable et du conjoint
5. Frais bancaires (comptes bancaires suisses et/ou étrangers)
6. Autres revenus / Chômage / Loyers encaissés (Attestation et/ou justificatif)
7. Cotisation assurance vie et 3ème pilier B (primes versées - France - Suisse)
8. Assurance maladie (primes CMU/Lamal/complémentaire, enfants y.c.)
9. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie
10. Frais de garde (factures ou justificatifs)
11. Frais de formation/perfectionnement

Pour les frais bancaires, les frais médicaux à votre charge et les frais de garde, nous vous remercions de bien vouloir effectuer un calcul total des montants à l'aide du tableau en annexe.

RENSEIGNEMENTS & JUSTIFICATIFS

- *Est-ce que l'un des deux époux travaille en France ?
Si oui, il faut nous transmettre le document où figure le salaire brut annuel
- Si vous êtes divorcé et remarié, percevez-vous ou versez-vous des pensions ?
Si oui, quel montant ? (jugement de divorce)
- Enfant(s) majeur(s) sont-ils en étude au 31 décembre ?
Si oui, joindre le justificatif.

DOCUMENTS INUTILES (A NE PAS NOUS TRANSMETTRE)

Fiches de paie mensuelles, tickets de transports publics, tickets de péages, relevé bancaire de toute l'année, copie du permis de travail ou passeport, facture d'une place de parking, impression internet de votre itinéraire, certificat du 2ème pilier.

DOCUMENTS

1. **Demande de rectification originale** (document important à ne pas oublier !)
2. Certificat de salaire du contribuable et du conjoint*
3. Attestation quittance du contribuable et du conjoint
4. 3ème pilier A et/ou rachat de 2ème pilier du contribuable et du conjoint
5. Frais bancaires (comptes bancaires suisses et/ou étrangers)
6. Taxe d'habitation recto-verso (valeur locative brute)
7. Taxes foncières, charges de copropriété, assurance multirisque habitation
8. Factures d'entretien de vos biens immobiliers
9. Intérêts d'emprunt (Attestation récapitulative pour l'année concernée, tableau d'amortissement non admis par l'Administration fiscale cantonale)
10. Autres revenus / Chômage / Loyers encaissés (Attestation et/ou justificatif)
11. Cotisation assurance vie et 3ème pilier B (primes versées - France - Suisse)
12. Assurance maladie (primes CMU/Lamal/complémentaire(s))
13. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie
14. Frais de formation/perfectionnement

Pour les frais bancaires, les frais médicaux à votre charge et les frais d'entretien, nous vous remercions de bien vouloir effectuer un calcul total des montants à l'aide du tableau en annexe.

RENSEIGNEMENTS & JUSTIFICATIFS

- *Est-ce que l'un des deux époux travaille en France ?
Si oui, il faut nous transmettre le document où figure le salaire brut annuel
- Année de construction et date d'occupation de votre bien immobilier ?
- Si vous êtes divorcé et remarié, percevez-vous ou versez-vous des pensions ?
Si oui, quel montant ? (jugement de divorce)

DOCUMENTS INUTILES (A NE PAS NOUS TRANSMETTRE)

Fiches de paie mensuelles, tickets de transports publics, tickets de péages, relevé bancaire de toute l'année, copie du permis de travail ou passeport, facture d'une place de parking, impression internet de votre itinéraire, certificat du 2ème pilier.

DOCUMENTS

1. **Demande de rectification originale** (document important à ne pas oublier !)
2. Certificat de salaire du contribuable et du conjoint*
3. Attestation quittance du contribuable et du conjoint
4. 3ème pilier A et/ou rachat de 2ème pilier du contribuable et du conjoint
5. Frais bancaires (comptes bancaires suisses et/ou étrangers)
6. Taxe d'habitation recto-verso (valeur locative brute)
7. Taxes foncières, charges de copropriété, assurance multirisque habitation
8. Factures d'entretien de vos biens immobiliers
9. Intérêts d'emprunt (Attestation récapitulative pour l'année concernée, tableau d'amortissement non admis par l'Administration fiscale cantonale)
10. Autres revenus / Chômage / Loyers encaissés (Attestation et/ou justificatif)
11. Cotisation assurance vie et 3ème pilier B (primes versées - France - Suisse)
12. Assurance maladie (primes CMU/Lamal/complémentaire, enfants y.c.)
13. Frais médicaux non remboursés par l'assurance maladie
14. Frais de garde (factures ou justificatifs)
15. Frais de formation/perfectionnement

Pour les frais bancaires, les frais médicaux à votre charge, les frais d'entretien et les frais de garde, nous vous remercions de bien vouloir effectuer un calcul total des montants à l'aide du tableau en annexe.

RENSEIGNEMENTS & JUSTIFICATIFS

- *Est-ce que l'un des deux époux travaille en France ?
Si oui, il faut nous transmettre le document où figure le salaire brut annuel
- Année de construction et date d'occupation de votre bien immobilier ?
- Si vous êtes divorcé et remarié, percevez-vous ou versez-vous des pensions ?
Si oui, quel montant ? (jugement de divorce)
- Enfant(s) majeur(s) sont-ils en étude au 31 décembre ?
Si oui, joindre le justificatif.

DOCUMENTS INUTILES (A NE PAS NOUS TRANSMETTRE)

Fiches de paie mensuelles, tickets de transports publics, tickets de péages, relevé bancaire de toute l'année, copie du permis de travail ou passeport, facture d'une place de parking, impression internet de votre itinéraire, certificat du 2ème pilier.

Annexes :

	En Euros (€)	En Francs suisses (CHF)
Total frais bancaires		
Total frais médicaux (à votre charge)		
Total frais d'entretien		
Total frais de garde		

Veillez insérer les montants dans leur devise d'origine. Le fiscaliste se charge d'effectuer les conversions nécessaires.